



Campus La Salle
Saint Christophe



Campus Info

★ 2026-2027 ★



05.62.66.98.20



2192 route de Saint-Christophe
32140 Masseube



contact@lasallesaintchristophe.com
www.campuslasallesaintchristophe.fr

Sommaire

RENSEIGNEMENTS

Projet éducatif	4
Rentrée scolaire	5
Calendrier scolaire	6
Renseignements administratifs	8
Certificats de scolarité, exeat, assurance	
Fournitures scolaires	9
Bourses et modes de paiement	10
Tarifs	11
A qui s'adresser ?	12
Transports scolaire	13
Demi pensionnaires, internes semaine et internes permanents	
En synthèse, l'offre du Campus	17

VIE SCOLAIRE

Carte jeune lycéen	18
APEL FAJE – Association de parents d'élèves	19
Pastorale	20
Informations	21
Contact avec l'éducateur référent, tabac, le self	
Absences et retard	22
Procédure d'accès aux notes	22
Constats, suivi élève et cahier de texte	
L'internat de semaine et permanent	23
Le trousseau pour les internes de semaine	
Le trousseau pour les internes permanents	
Guide pratique de l'internat permanent	
L'espace santé	26
Les activités sportives et culturelles	27

Une ambition éducative affirmée

Au Campus La Salle Saint Christophe, nous sommes convaincus que tout est question de relation :

- Relation à soi,
- Relation à l'Autre,
- Relation à l'environnement,
- Relation à une Transcendance.

Notre projet éducatif vise à permettre à chacune et à chacun de trouver sa place dans cette belle communauté éducative. Chaque jeune doit établir un partenariat avec son école. C'est pour cela que nous avons comme premier principe de recevoir chaque postulant à l'inscription lors d'un entretien personnalisé en présence de sa famille. Le but recherché est de comprendre les besoins exprimés et de voir en quoi ce que nous proposons peut y répondre. Même si nous constatons un taux d'internat exceptionnel, le Campus est organisé pour tous les régimes possibles (externat, demi-pension, internat de semaine, internat permanent).

Stéphane Mur

Directeur du Campus

*Tous les parcours nous importent, autant le jeune qui souhaite atteindre une classe préparatoire à l'entrée aux grandes écoles que celui qui a un projet professionnel bien défini et qui doit valider un CAP.
Nous ne cultivons pas l'élitisme mais l'excellence.*

Le projet éducatif du Campus La Salle Saint Christophe est un projet ambitieux.

Il est ambitieux car il s'adresse au plus grand nombre, à des profils différents. On peut constater dans notre société une tentation à l'entre soi, à se tourner vers celle ou celui qui me ressemble. Or notre vie s'inscrit dans un monde pluriel et notre **diversité** est une richesse. Alors oui ce projet est ambitieux

- car il accueille à la fois des élèves aux résultats scolaires excellents comme des élèves présentant des fragilités d'apprentissage
- car il accueille à la fois des jeunes déjà déterminés quant à leur avenir comme d'autres qui doutent de trouver leur place dans un monde anxiogène
- car il accueille à la fois des jeunes très matures comme d'autres qui ont encore besoin de grandir
- car il accueille à la fois des jeunes locaux, régionaux mais aussi issus des DOM ROM ou de pays étrangers
- car il accueille à la fois des jeunes qui rentrent le soir chez leurs parents comme d'autres qui resteront 6 à 7 semaines consécutives au sein du Campus
- car il vise la recherche d'un **équilibre** entre réussite scolaire et épanouissement personnel au travers des rencontres, des activités culturelles ou sportives
- car il considère l'adolescent comme une personne

Toute cette diversité constitue une magnifique communauté que nous accompagnons au quotidien.

Alors comment atteignons-nous ces objectifs ?

Tout d'abord nous recherchons **l'adhésion** du jeune et de sa famille pour partager ce projet et nos ambitions. Il ne s'agit pas là d'une décision à prendre à la légère. Elle doit mûrir au travers de rencontres, de discussions, de lectures. Nous croyons dans une coéducation avec la famille. La prise de distance du foyer familial pour nos jeunes internes est très positive mais nous avons besoin de la **confiance** et du **soutien** de leur famille.

Il faut ensuite une équipe éducative et pédagogique motivée et cohérente. J'ai sur ce plan là une chance énorme d'animer avec mes adjoints une équipe de grande qualité. Une équipe qui va s'engager au quotidien au service des jeunes avec à la fois bienveillance et fermeté.

Bienveillance car le jeune doit ressentir que nous sommes là pour lui, pour le faire progresser.

Fermeté car le cadre est rassurant pour le jeune en construction et qu'il est indispensable dans une vie en collectivité. Ainsi bienveillance et fermeté ne s'opposent pas mais se complètent.

Nous croyons dans la valorisation de nos jeunes dans toutes leurs dimensions. Valorisation de leurs performances scolaires biensûr mais aussi de toutes les compétences, postures et autres engagements ou responsabilités seront évalués durant leur scolarité. Le campus offre un parc d'activité exceptionnel terrains de sport, mur d'escalade, amphithéâtre de 550 places, CDI, salles informatiques, chapelle et oratoire. Plus de 20 activités sont proposées entre le mercredi après-midi, les soirées et les weekends. Un centre équestre et un golf à proximité sont également à la disposition de nos élèves.

Enfin, le campus affirme un engagement fort en matière d'agroécologie au travers du projet Eco-campus. Ce projet vise à connecter ou reconnecter chaque jeune aux sciences du Vivant, à la nature, aux saisons. Serre partagée, petit élevage, implantation d'un verger, valorisation des produits seront autant d'ateliers concrets qui leur permettront de plonger les mains dans la Terre.

Ce document est très complet, il vous permet d'obtenir toutes les informations nécessaires pour bien préparer la scolarité de votre enfant. Il est important de le conserver durant toute l'année scolaire. Bonne lecture !

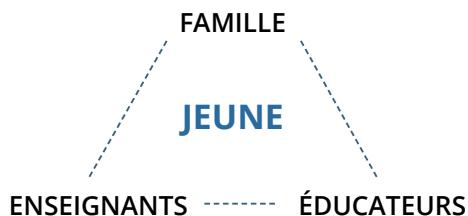
Projet éducatif

“ CONNAITRE, c'est naître à la réalité en commun. ”

Paul Valéry

Le Campus la Salle Saint-Christophe est une école qui apprend au jeune à « devenir » avec les autres. Nous plaçons le jeune au cœur d'un partenariat éducatif.

La **famille** construit le jeune, elle lui donne ses racines,
Les **enseignants** construisent le savoir du jeune et le savoir faire,
Les **édulateurs** construisent le savoir être du jeune en collaboration avec ses pairs.



Une posture éducative, bienveillante et cadrante.

DANS LE DOMAINE SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL

ACCUEILLIR CHACUN

- Bien connaître le milieu familial et social,
- S'organiser pour bien l'accueillir,
- S'adapter aux besoins particuliers de certains grâce à une souplesse d'organisation.

PRÉPARER L'AVENIR

- En étant en relation permanente avec la famille,
- En facilitant la participation aux activités du milieu de vie,
- En formant le jeune à l'utilisation de nouvelles technologies,
- En donnant au jeune le goût de l'apprentissage et des langues,
- En développant chez le jeune l'adaptabilité aux différentes situations.

ASSOCIER LE JEUNE À SA PROPRE FORMATION

- Par la formation à la vie en groupe,
- Par l'apprentissage de la responsabilité,
- Par sa participation à la vie de l'établissement : délégués élèves, différentes commissions...
- Par son ouverture sur l'extérieur : visite en entreprises, stages, réunions d'information, valorisation des activités manuelles et techniques,

FORMER LE JEUNE PROFESSIONNELLEMENT

- Choisir des méthodes d'apprentissage adaptées, efficaces et innovantes,
- Proposer des filières de formation ouvertes sur un avenir professionnel,
- Avoir des exigences de qualité dans le travail,
- Organiser la classe en vue de favoriser un travail efficace pour tous.

Rentrée scolaire

DÉROULEMENT

- Installation dans les **internats** et pack literie (*pour ceux qui l'ont commandé*)
- Point administratif** (*si votre livret administratif n'a pas été retourné ou est incomplet*)
- Passage à la **vie scolaire** (*attribution du casier*)
 - passage obligatoire pour les élèves ayant un PAI (Programme d'Accompagnement Personnalisé)
 - uniquement pour les internes permanents : dépôt de l'argent de poche et papiers d'identité
- Infirmerie** – pour les élèves internes – dépôt de l'avance pour les frais médicaux
- Une heure après l'heure de rentrée notée ci-dessous, **Accueil par le Directeur et son équipe**,
- Réunion en classe** par le professeur principal pour les classes de 6^{ème} à 3^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} E.A. et 2^{nde}

*pour les ½ pensionnaires, possibilité d'arriver à l'heure de réunion directement

Il n'y a **pas d'accueil prévu avant les dates de rentrée** annoncées, même si votre enfant rentre en internat.

Il n'y a **pas de ramassage de bus les jours de rentrée**, nous vous invitons à **accompagner votre enfant et à rencontrer les équipes** (*pour information, 1er départ en bus le vendredi 4 septembre*).

DATES DE RENTRÉE

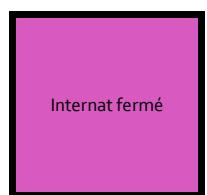
Classe	Date	Heure d'arrivée	Heure de réunion
COLLÈGE			
6 ^{ème}	Mardi 1er septembre	10 h 00	11 h 00
5 ^{ème}	Mardi 1er septembre	10 h 00	11 h 00
4 ^{ème}	Mardi 1er septembre	9 h 00	10 h 00
3 ^{ème}	Mardi 1er septembre	13 h 30	14 h 30
4 ^{ème} EA et 3 ^{ème} EA *	Mercredi 2 septembre	9 h 00	10 h 00
LYCÉE			
2 ^{nde} GT et 2 ^{nde} PASS+ *	Mardi 1er septembre	14 h 30	15 h 30
1 ^{ère} et Tle générale	Mercredi 2 septembre	10 h 00	11h 00
1 ^{ère} STAV et Tle STAV	Mercredi 2 septembre	10 h 00	11 h 00
2 ^{nde} pro, 1 ^{ère} bac pro et Tle bac pro	Mercredi 2 septembre	14 h 00	15 h 00
BTS			
BTS 1	Mercredi 2 septembre	15 h 00	16 h 00
BTS 2	Lundi 7 septembre	14 h 00	15 h 00

* Avec rencontre individuelle parents-professeurs. Merci de bien vouloir prendre vos dispositions.

** Possibilité de restauration sur place : 5€ pour toute personne autre qu'un élève du Campus.

Calendrier scolaire

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEV	
1 M	Rentrée des élèves	J		D	TOUSSAINT	M		V	JOUR DE L'AN	1 L	
2 M	Rentrée des élèves	V	S6	L		M	S14	S		2 M	
3 J	S1	S		M		J		D	journée pédagogique pas de cours élèves	3 M	S
4 V		D		M	S10	V		L		4 J	
5 S		L		J		S		M		5 V	
6 D		M		V		D		M	S19	6 S	
7 L		M	S6	S		L		J		7 D	
8 M		J		D		M		V		8 L	
9 M	S2	V		L		M	S15	S		9 M	
10 J		S		M	S11	J		D		10 M	S
11 V		D		M	11-nov	V		L		11 J	
12 S		L		J		S		M		12 V	
13 D		M		V		D		M		13 S	
14 L		M	S7	S		L		J	S20	14 D	
15 M		J		D		M	Veillée Collège	V	remise des diplômes	15 L	
16 M	S3	V		L		M	S16	S		16 M	
17 J		S		M		J	Veillée Lycée	D		17 M	S
18 V		D		M	S12	V		L		18 J	
19 S		L		J		S		M		19 V	
20 D		M		V		D		M	S21	20 S	
21 L		M	S8	S		L		J		21 D	
22 M		J		D		M		V		22 L	
23 M	S4	V		L		M	S17	S		23 M	
24 J		S		M		J		D		24 M	S
25 V		D		M	S13	V	NOEL	L		25 J	
26 S		L		J		S		M		26 V	
27 D		M		V		D	CONGES DE	M	S22	27 S	
28 L		M	S9	S		L	NOEL	J		28 D	
29 M		J		D		M		V		29	
30 M		V	S5	L		M	S18	S		30	
31		S				J		D		31	



S...
numérotation
des semaines

FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	
S23	L M M J V S D L M M S28	J V S D L J V S M M S32	S D L M J V S D L M S33	1er mai Ascension 08-mai L de Pentecôte S37 S38 S39 S40	M J V S D L M J V S D L M S41	1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 S
S24					VACANCES	
S25						
S26						

La date de fin d'année sera communiquée après réception des dates d'examen, soit au troisième trimestre.
Vous recevrez à cet effet une circulaire.

 La journée pédagogique est une journée de formation dédiée au personnel,
aucun accueil ni cours n'est prévu sur ces dates pour les élèves.

Administratif

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

À partir de la rentrée, le certificat de scolarité est à télécharger sur **Pronote (compte parents)**. (voir procédure code d'accès page 22).

SUIVI ADMIN ET COMPTABLE

EcoleDirecte : Vous y retrouverez vos factures et documents admin (inscriptions, réinscriptions,...).

CHANGEMENT DE LIGNES DE BUS OU ANNULATION DU FORFAIT

Toute demande de carte de bus entraînera une facturation du mois entamé. Tout changement doit être demandé par écrit à : d.bourgade@lasallesaintchristophe.com

ASSURANCE

Outre les assurances de responsabilité civile et les assurances légales de l'établissement (*Mutualité Sociale Agricole du Gers pour les classes sous tutelle du Ministère de l'Agriculture*), nous couvrons l'ensemble des élèves pour des options multiples (*scolaire-trajet, extrascolaire, dommages aux biens du maître de stage, etc...*).

Ainsi les garanties sont acquises en activités scolaires, trajets, activités extrascolaires, voyages d'études à l'étranger, sortie ski.

Les contrats sont souscrits auprès de la **Mutuelle Saint Christophe** sous le numéro 0000007476031204, 277 rue Saint Jacques-75256 PARIS cedex 05, espace parents sur www.saint-christophe-assurances.fr



EXEAT (CERTIFICAT DE RADIATION)

Au départ de l'élève, un exeat peut être demandé par la famille par mail. Il sera remis si la totalité des frais a été réglée. La demande est à adresser à partir du 3 juillet à m.roucolle@lasallesaintchristophe.com

RÉCUPÉRATION DES IDENTIFIANTS

En cas de perte des identifiants, vous pourrez envoyer un mail de demande d'accès à : contact@lasallesaintchristophe.com

BULLETINS SCOLAIRES

Les bulletins trimestriels sont à télécharger sur **Pronote** dans votre Espace Parent > Notes > Bulletins > Sélectionner la période > Cliquez sur le bouton en haut à droite "PDF". L'accès à Pronote ferme à la date de sortie de l'établissement de l'élève.

AUTRES CHANGEMENTS régime, adresse postale ...

Toute modification en cours d'année devra être notifiée par écrit : adresse, téléphone, mail, situation familiale, départ en cours d'année, changement de RIB ... à : m.roucolle@lasallesaintchristophe.com

Tout départ en cours d'année scolaire ne sera pris en compte qu'à réception d'un courrier de la famille, sans cet écrit, les mensualités continueront d'être dues et seront non remboursables. Voir Article 9 de la convention de scolarisation.
Tout mois commencé est dû.

Mail à adresser à :
secretariat@lasallesaintchristophe.com

- L'établissement dégage toute responsabilité en cas de vol d'effets personnels des élèves.
- En cas de dégradation volontaire ou involontaire, les frais inhérents seront facturés à la famille du jeune concerné.

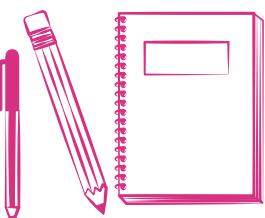


EXERCICE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Contrôle de la scolarité des enfants naturels ou légitimes par leurs parents

(Art 372 code civil - Loi n°2002-305 du 04/03/2002 - BOEN n°31 du 31/08/2006)

- **Parents mariés ou non mariés** : "l'autorité parentale est exercée en commun par les deux parents".
- **Parents divorcés ou séparés**: "l'autorité parentale est exercée en commun par les deux parents". Sauf cas contraire, nous fournir la décision judiciaire fixant les modalités de l'autorité parentale.



Fournitures scolaires

PACK OBLIGATOIRE

Pour les élèves en classe de :

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème},

4^{ème} et 3^{ème} EA,

2^{nde} GT et pro

Le campus a décidé de fournir pour chaque élève un « PACK RENTRÉE » de qualité au meilleur prix, contenant toutes les fournitures scolaires nécessaires.

Il comprend également les œuvres littéraires étudiées pendant l'année scolaire.

Il n'inclut pas l'agenda, le cartable, la calculatrice ni la blouse.

Ces packs sont **obligatoires** pour répondre à l'objectif d'homogénéisation souhaité, ils seront distribués le jour de la rentrée. Leur coût sera inclus dans la facturation annuelle.

Vous recevrez prochainement :

- les tarifs des packs
- les modalités de commande et de paiement pour les packs facultatifs.

PACK FACULTATIF

Pour les élèves en classe de :

1^{ère} générale, STAV, 1^{ère} bac pro

Terminale générale, STAV, Terminale bac pro

Le campus propose un pack facultatif contenant toutes les fournitures scolaires nécessaires sauf :

- La calculatrice
- La blouse

Si vous commandez ce pack facultatif, il sera distribué le jour de la rentrée.

CALCULATRICES

Collège : Si programmable, elle doit avoir le mode examen (elle n'est pas adaptée à tous les chapitres du cycle 4, certains modes sont manquants).

Les modèles conseillés sont plutôt :

- Casio FX 92
- TI-Collège™ Plus Solaire

Lycée : Elle doit être programmable (avec langage Python), graphique et posséder le mode examen.

Les principaux modèles sont :

- Casio graph 35+E II
- TI-83 Premium CE Edition Python
- Numworks

Bourses

BOURSE EN COLLÈGE de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Vous pouvez effectuer une simulation bourse en collège auprès du Ministère de l'Éducation Nationale :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

Cerfa n° 12539 à télécharger et renseigner.

Suite à l'inscription définitive de l'élève, le dossier de demande de bourse est envoyé par l'établissement à la famille par mail et école directe début septembre, ce dossier est à retourner immédiatement. Le montant de la bourse trimestrielle vient en déduction de l'échéance de janvier avril et juillet.

BOURSE EN LYCÉE de la 4^{ème}EA à la Terminale

Vous pouvez effectuer une simulation bourse en lycée auprès du Ministère de l'Education nationale :

<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Lycée agricole

Cerfa n° 11779 à télécharger et renseigner.

Lycée éducation nationale

Cerfa n° 11319 à télécharger et renseigner.

Suite à l'inscription définitive de l'élève, le dossier de demande de bourse est envoyé par l'établissement à la famille par mail et école directe courant juin, **ce dossier est à retourner immédiatement**

AIDE À LA RESTAURATION COLLÈGE élèves de la HAUTE GARONNE

Vous pouvez effectuer une simulation et une demande aide à la restauration scolaire sur :

<https://ars.ecollege.haute-garonne.fr> ou ecollege31.fr et cliquez sur le bouton Aide à la restauration scolaire.

Vous devrez fournir votre attestation de paiement CAF (attention, l'attestation de quotient familial CAF n'est pas valable).

Le montant vient en déduction à partir du mois d'avril.

Votre quotient familial détermine le montant annuel, prise en charge à 100% ou à 50%.

BOURSE AU MÉRITE

Est attribuée aux élèves boursiers :

- En **lycée** fournir un relevé de notes du brevet avec la mention bien ou très bien
- En **BTS** fournir les notes du baccalauréat avec la mention très bien.

BOURSE EN BTS

La demande de bourse se fait auprès des CROUS. Elle est formulée par l'intermédiaire du **dossier social étudiant** (DSE) qui doit être complété **avant le 31 mai 2026** pour l'année universitaire 2026-2027. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique :

messervices.etudiant.gouv.fr

Il est impératif de transmettre la notification de bourse à l'établissement par mail à n.espes@lasallesaintchristophe.com. Sans ce document, vous ne pourrez percevoir votre bourse.

Mode de paiement

Un seul prélèvement par mois

Compte tenu des impératifs de rentrée scolaire, aucun prélèvement ne sera effectué en septembre.

A compter du 10 octobre, les prélèvements auront lieu entre le 10 et le 15 de chaque mois pour les frais de pension et de transports scolaires.

Nous n'acceptons qu'un seul payeur par famille

Vous recevrez fin septembre, une facture annuelle.

En bas à gauche, de la facture figurera un échéancier sur 9 mois.

Tarifs

MONTANT MENSUEL DE SEPTEMBRE À JUIN PAR RÉGIME - Tout mois commencé est dû

Ces montants comprennent :

La contribution des familles, la pension ou la 1/2 pension, les frais annexes comme les photocopies, les cotisations aux organismes nationaux, la cotisation socioculturelle et sportive, les assurances. Ces montants tiennent compte des périodes de stages et des petites vacances scolaires.

COLLÈGE

Régime	Externat sans étude	Externat avec étude	Demi Pension sans étude	Demi Pension avec étude	Internat 5 jours	Internat permanent
6^{ème}	63 €	84 €	142 €	168 €		
5^{ème}	92 €	124 €	172 €	206 €	480 €	1128 €
4^{ème} et 3^{ème}	117 €	158 €	238 €	283 €		
4^{ème}EA et 3^{ème}EA	117 €	158 €	238 €	283 €		

LYCÉE

Régime	Externat	Demi Pension	Internat 5 jours	Internat permanent
Lycée général et technologique	158 €	283 €	480 €	1128 €
Présentiel CGEA et SAPAT	158 €	227 €	384 €	1128 €
Apprentissage CGEA et SAPAT	0 €	36 €	71 €	Nous consulter
BTSA GPN	203 €	328 €	669 €	1128 €

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET APPRENTISSAGE

Régime	Externat	Demi Pension	Internat 5 jours	Internat permanent
Présentiel CSR et Cuisine	211 €	331 €	562 €	1128 €
Apprentissage CSR et Cuisine	52 €	83 €	165 €	Nous consulter

Note importante : Une réduction de 30% est appliquée (sur l'enfant le plus jeune) pour les familles de

- L'acompte versé à l'inscription ainsi que les bourses (pour les élèves qui en bénéficient) et les réductions pour plusieurs enfants à Saint-Christophe sont déduits de la facture.
- Les frais de transports scolaires des élèves qui ne bénéficient pas de la gratuité seront facturés.
- Des frais de dossier de **65 €** pour une première inscription seront facturés et non remboursés
- Les frais de voyage scolaire seront également facturés en sus.

Supplément internat de semaine : 210 € par week-end (*du vendredi 16h00 au lundi 09h30*)
(15 week-end maximum)

Supplément internat permanent : 570 € par semaine (accueil semaine de vacances *Toussaint, février, avril*)

Supplément arrivée dimanche soir : accueil le dimanche soir - 30 € par nuitée

A qui s'adresser ?



VIE SCOLAIRE - Du lundi au vendredi de 8h à 18h

VIE SCOLAIRE

05 62 66 98 16
06 29 50 32 75

 viescolaire@
lasallesaintchristophe.com

INFIRMERIE

06 24 75 00 08

 infirmerie@
lasallesaintchristophe.com

HÉBERGEMENT

Urgence uniquement à partir de 19h

INTERNAT FILLES

06 29 14 89 54

INTERNAT GARÇONS

06 15 28 38 10

PÔLE ANIMATION

WEEK-END - Du vendredi 16h au lundi 8h

VACANCES - Du vendredi 16h au dimanche 18h

06 15 28 38 86

animation@lasallesaintchristophe.com

STANDARD ACCUEIL - ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

05 62 66 98 20

contact@lasallesaintchristophe.com

Elodie BARTHE

**FACTURES
FAMILLES**
Bourses

05 62 66 38 06

 e.barthe@
lasallesaintchristophe.com

Daisy BOURGADE

**ASSISTANTE
DE DIRECTION**

Transports scolaires, examens

05 62 66 98 11

 d.bourgade@
lasallesaintchristophe.com

Nathalie ESPES

**SERVICES
DES ADMISSIONS**

Secrétariat BTS, bourses et visas

05 62 66 98 15

 n.espes@
lasallesaintchristophe.com

VIREMENT Pour les internes permanents ARGENT DE POCHE & INFIRMERIE

m.roucolle@lasallesaintchristophe.com

DIRECTION

Stéphane MUR

Directeur,
Chef d'Établissement

Isabelle MASSENET

Directrice Adjointe,
Direction pédagogique

i.massenet@lasallesaintchristophe.com

Céline ESTELA

Adjointe de Direction, Vie Scolaire
et suivi élèves (*Collège et 2^{nde} générale*),
élèves à besoins particuliers

06 15 28 38 04

 c.estela@
lasallesaintchristophe.com

Bernard VANDEN BERGHE

Adjoint de Direction, Chargé du lieu de
vie, internat, pastorale, restauration et
suivi élèves lycée (*hors 2^{nde} générale*)

06 89 57 56 11

 b.vandenberghhe@
lasallesaintchristophe.com



Transports scolaires

Pour se rendre au Campus La Salle Saint-Christophe, plusieurs dispositifs de transports sont à votre disposition, selon le régime de votre enfant, demi pensionnaire, interne ou interne permanent.

 2 propositions : soit un service assuré par LIO transport régional ou bien un service assuré par Le Campus la Salle Saint-Christophe. Les deux services sont indépendants.

ÉLÈVES DEMI PENSIONNAIRES ET EXTERNES



Inscription sur LIO
du 15 juin au 31 juillet
www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire
 0.806.800.350

Transports quotidiens des élèves du Campus vers :
AUCH - MIRANDE - MASSEUBE et son canton

Service en fonctionnement dès le mardi 1er septembre

	Matin		Soir		Arrêt
	Du lundi au vendredi	Lundi, mardi et jeudi			Vendredi
AUCH (n°18)	7h35 7h45	19h05 19h05	14h30 14h20	16h30 16h20	Foirail - devant Castel Fruit arrêt de bus Gare routière - après parking
Pavie	8h00 8h05	19h00 18h55	14h15 14h10	16h15 16h10	Fontaine CFA
Auterrive	8h10	18h50	14h05	16h05	Abribus RD 181
Boucagnères	8h13	18h47	14h02	16h02	Arrêt de bus RD 929
Orbessan	8h15	18h45	14h00	16h00	Village
Seissan	8h20	18h40	13h55	15h55	Village
Masseube	8h30	18h30	13h45	15h45	Saint Christophe
MIRANDE	7h40	17h30	13h25	17h30	Salle Beaudran
Seissan	8h05	17h05	13 h	17h05	
Masseube	8h30	16h45	12h30	16h30	Saint Christophe

MASSEUBE et son canton Pour connaître les itinéraires et les horaires des circuits,
se renseigner sur www.laregion.fr/transport-scolaire

ÉLÈVES INTERNES SEMAINE

TRAJETS GÉRÉS PAR LIO

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



Inscription sur LIO

du 15 juin au 31 juillet

www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire

0.806.800.350

- 1er départ en bus de Saint-Christophe, le vendredi 4 septembre.
- La carte de transport scolaire sera délivrée par LIO.
- L'inscription est à réaliser à partir de votre département de résidence.
- Un appel sera réalisé au départ des bus, depuis le Campus.
- Tarification sur le site de LIO et contribution navette Auch Masseube.

	Lundi	Vendredi	ARRÊT
TOULOUSE - AUCH - CAMPUS			
TOULOUSE	7h24	18h36	Gare Matabiau
COLOMIERS	7h46	18h14	Gare
PIBRAC	7h55	18h05	Gare
BRAX LEGUEVIN	8h05	18h	Gare
L'ISLE JOURDAIN	8h14	17h48	Gare
GIMONT	8h33	17h30	Gare
AUCH	8h55	17h06	Gare
changement gare			
AUCH - bus	9h00	16h30	Gare
CAMPUS MASSEUBE	9h30	16h00	Campus
AIRE SUR ADOUR - AUCH - CAMPUS			
AIRE SUR ADOUR	6h55	19h07	Place de la liberté
NOGARO	7h26	18h36	Hopital
MANGIET	7h37	18h25	D931-D122
VIC FEZENSAC	7h59	18h03	RN124
ST JEAN POUTGE	8h06	17h56	Mairie
AUCH	8h37	17h25	Gare
changement gare			
AUCH - bus	9h	16h30	
CAMPUS Masseube	9h30	16h00	Campus

	Lundi	Vendredi	ARRÊT
CONDOM - AUCH - CAMPUS			
CONDOM	7h12	18h30	Gare routière
VALENCE SUR BAISE	7h22	18h20	Place centrale
CASTERA VERDUZAN	7h37	18h05	Place du foirail
JEGUN	7h47	17h55	Mt morts
AUCH	8h17	17h25	Gare
changement gare			
AUCH - bus	9h	16h30	
CAMPUS Masseube	9h30	16h00	Campus

	Lundi	Vendredi	ARRÊT
MONTAUBAN - BEAUMONT DE LOMAGNE - AUCH - CAMPUS			
MONTAUBAN	6h35	19h25	Prax Paris
MONTECH	7h	19h01	Lacoste
BEAUMONT de LOMAGNE	7h30	18h30	Place Jean-Moulin
SOLOMIAC	7h47	18h13	Halle
MAUVEZIN	7h54	18h06	Halle
SAINT SAUVY	8h00	18h	D928-D105
AUCH	8h20	17h30	Gare
changement gare			
AUCH - bus	9h	16h30	
CAMPUS Masseube	9h30	16h00	
AGEN - AUCH - CAMPUS			
AGEN	7h25	19h10	SNCF
BOE	7h45	18h50	Centre commercial
LECTOURE	8h17	18h12	Cours Gambetta
FLEURANCE	8h44	17h55	Cité des peupliers
AUCH	9h05	17h30	Gare
changement gare			
AUCH - bus	9h	16h30	
CAMPUS Masseube	9h30	16h00	

	Lundi	Vendredi	ARRÊT
MIRANDE - CAMPUS (demi-pens. Et internes)			
MIRANDE	7h35	17h30	Salle A. Beaudran
Masseube - changement collège S VEIL			
CAMPUS Masseube	8h25	16h30	Campus
SAMATAN - CAMPUS			
SAMATAN	6h30	18h45	Foirail
AUCH	7h30	18h	Gare
CAMPUS Masseube	8h30	16h	Campus

ÉLÈVES INTERNES SEMAINE TRAJETS GÉRÉS PAR LE CAMPUS



Inscription Campus
modalités communiquées prochainement

- 1er départ en bus de Saint-Christophe, le vendredi 4 septembre.
- La carte self et la liste d'appel permettront l'accès aux bus. Il n'y aura pas de carte de transport scolaire délivrée.
- Les horaires et arrêts sont donnés à titre indicatif, ils peuvent être modifiés (informations à suivre par mail)
- Ces informations sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées (information par mail)

	Lundi	Vendredi	ARRÊT
--	-------	----------	-------

BLAGNAC

GRENADE	6h55	17h20	Mairie
BLAGNAC	7h30	17h50	Patinoire
CAMPUS Masseube	9h30	16h	

MURET

MURET	7h35	17h30	Av Charles de Gaulles
ST CLAR DE RIVIÈRE	7h45	17h20	Mairie
RIEUMES	8h10	16h50	Place
CAMPUS Masseube	9h30	16h	

PORTEL SUR GARONNE

PORTEL SUR GARONNE	7h15	17h50	Collège Jules Vales
CUGNAUX	7h25	17h35	Complexe Jean Bouin, rue du stade devant le tennis.
PLAISANCE DU TOUCH	7h55	17h20	Terminus Tisseo ligne 65 Monestie face négotie J-Bouin
FONSORBES	8h05	17h15	1er rond point sur la droite arrêt de bus centre commercial face intermarché route de Tarbes
SAINT-LYS	8h15	17h 10	Boulodrome
SAINTE-FOY DE PEYR.	8h25	17h	Devant la mairie
LOMBEZ	8h55	16h35	Parking stade à côté gendarmerie
CAMPUS Masseube	9h30	16h	

LANNEMEZAN

Tarbes	-	-	NON DESERVIE EN BUS MAIS
Pau	-	-	Possibilité de correspondance
Saint Gaudens	-	-	<u>SNCF</u>
LANNEMEZAN	8h45	16h45	Au stade
LANNEMEZAN	9h00	16h40	Gare
CASTELNAU MAGNOAC	9h15	16h10	Rond point de Carole
CAMPUS Masseube	9h40	16h	

FORFAIT ANNUEL DE TRANSPORT

Facturation

Un tarif annuel forfaitaire est défini suivant le nombre d'élèves transportés et le nombre de kilomètres parcourus, ces tarifs seront communiqués courant septembre. Une facturation annuelle sera réalisée. Les paiements s'effectueront par prélèvement automatiques entre le 10 et le 15 de chaque mois (d'octobre à juin).

Transport occasionnel

Son coût est bien plus élevé que l'abonnement, il n'est conseillé que lorsque l'élève prend le bus de façon exceptionnelle : faire une demande écrite à d.bourgade@lasallesaintchristophe.com, le lundi qui précède le weekend au plus tard.

CONTACT

Daisy BOURGADE

 05 62 66 98 11

 d.bourgade@lasallesaintchristophe.com

ÉLÈVES INTERNES PERMANENTS

Organisation des départs et retours de vacances

Vous recevezz par mail une information ainsi qu'un formulaire en ligne à nous retourner avant chaque période de vacances.

Elle précisera les jours de départ et de retour ainsi que les heures d'arrivée à Blagnac (aéroport de Toulouse) ou à la gare Matabiau (Toulouse) pour toutes les vacances de l'année scolaire. Nous vous demanderons de la remplir consciencieusement et de veiller à respecter les heures indiquées pour l'arrivée de votre enfant sur Blagnac, Matabiau ou autre. Nous n'organiserons pas de trajet particulier pour les élèves n'arrivant pas aux heures indiquées.

Il faudra donc fournir, impérativement en temps et en heure :

- le formulaire (envoyé par mail)
- la pièce d'identité de votre enfant
- les billets de train ou d'avion

 **Tout formulaire non envoyé 15 jours avant les vacances ne nous permettra pas de répondre favorablement à la demande.**

Plusieurs possibilités de transports collectifs vous sont proposées :

Pour le départ en vacances, nous prévoyons un départ du Campus les vendredis à 13h30

- pour une arrivée à **Toulouse Matabiau** (gare routière - à côté de la gare SNCF) pour 15h30 au plus tôt, (prévoir une correspondance après 16h)
- pour une arrivée à **Blagnac** (aéroport de Toulouse Blagnac) pour 15h30, au plus tôt, (prévoir une correspondance après 16h30)

Pour le retour de vacances, nous organisons un circuit de ramassage collectif vers le Campus, les dimanches soirs

- pour une arrivée à **Toulouse Matabiau** à 17h15 (pour un départ en bus à 17h30)
- pour une arrivée à **Blagnac** (aérogare) à 18h15 (pour un départ en bus à 18h30)

Coût de chaque navette : 18 € - Facturation et prélèvement automatique

Si votre enfant arrive en dehors de ces horaires, merci de réserver un taxi auprès de Mr Bourgeois au 05 62 66 01 90. *Celui ci sera à vos frais.*

En synthèse, l'offre du Campus

INCLUS DANS LA TARIFICATION (cf.page 11)	LES OPTIONS POSSIBLES
Pension ou 1/2 pension	
Cotisations/assurances	
Etude du soir accompagnée	
Activités du Mercredi : Foot, Rugby, boxe, VTT, Badminton, EcoCampus, Cinéma, Tennis de table, Handball, Basket	
Formation cadets de la sécurité	
Formation de médiation	
Formation BAFA (à partir de 17ans - sur demande)	
1h de FLE (Français Langue Etrangère)	
Accompagnement orientation et méthodologie de travail	
Questionnaire HBDI Junior® et rencontre individuelle	Avec HBDI Junior®, tirez le meilleur parti de vos préférences d'apprentissage !
Option Hippologie-Equitation (à partir de la 2nde)	Sauf la cotisation d'assurance à la FFE, auprès du club.
Accès au Piano, Guitare, Batterie, pour s'exercer.	
Cours de musique (Piano, Guitare, Batterie, etc)	150€ par trimestre
Partenaires du Campus : <i>Judo, Equitation, Danse, Tennis, Golf, Natation, Foot, Rugby, Handball (en club)</i>	Rendez-vous sur notre site internet dans la rubrique "Vie sur le Campus" > "Partenaires sportifs et culturels"
Cambridge English : certification en anglais	50€ l'année + les frais d'inscription à l'examen
Cervantes : certification en Espagnol	50€ de cours à l'année
Dual diploma : baccalauréat français et équivalent américain	Tarif selon niveau (se rapprocher de l'établissement)

Pour plus d'informations sur les options en supplément proposées par l'établissement, vous pouvez contacter : communication@lasallesaintchristophe.com.

Carte jeune lycéens

Soutien direct aux lycéens, apprentis et familles, la Carte Jeune a été mise en place par le Conseil régional d'Occitanie.

POUR LES NOUVELLES DEMANDES

- Le jeune s'inscrit sur le site de la région depuis son domicile ou sur l'établissement : www.cartejeune.laregion.fr
- Pour chaque demande, merci d'envoyer un email à la vie scolaire (viescolaire@lasallesaintchristophe.com) afin que le référent de l'établissement valide les informations.
- La carte est envoyée au domicile du jeune.



Attention, chaque nouvel élève doit impérativement arriver à la rentrée avec sa carte Jeune

+ D'INFORMATIONS SUR

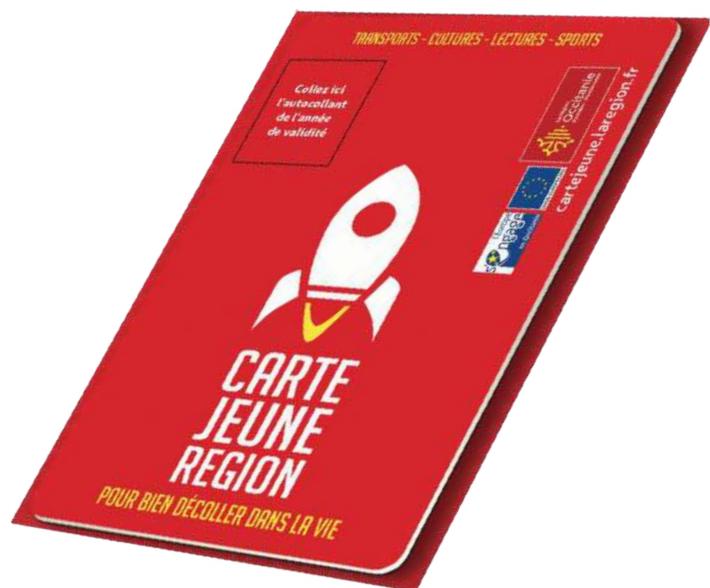
www.cartejeune.laregion.fr

ELLE COMPREND

- Le prêt des manuels scolaires
- Gratuité du 1er équipement professionnel
- L'aide à la lecture de loisirs de 20€
- Le chèque sport pour l'aide à l'acquisition d'une licence sportive de 15€
- L'Ordilib' pour l'acquisition d'un ordinateur portable pour les élèves éligibles entrants en lycée

BONUS

Possibilités d'accès à des manifestations culturelles et sportives : des places et réductions sont négociées par les partenaires de la région.



ATTENTION

Pour les jeunes déjà inscrits, conservez votre carte, elle vous suivra tout au long de la scolarité.

A chaque rentrée scolaire, l'établissement valide une nouvelle formation et de nouvelles aides seront attribuées ; il sera nécessaire de mettre à jour les informations en vous connectant à votre espace personnel.



Apel - Faje

Association de Parents d'ELèves

L'**APEL-FAJE** a la chance d'avoir un vrai lien avec les différentes équipes du Campus La Salle Saint-Christophe, et oeuvre pour favoriser la vie des élèves tout au long de l'année et maintenir le lien avec les parents.

Nous avons **une réelle implication** dans les projets du Campus, grâce à la relation de confiance et d'écoute que nous avons avec les équipes de direction, éducative, pédagogique et d'accompagnement. Aussi, nous sommes présents :
Aux Conseils de Classes,
Aux Conseils de Discipline,
Au nouveau Conseil des Jeunes...



Le Conseil d'Administration du Campus, composé de 12 membres octroie 4 sièges à l'**APEL-FAJE**.

L'Association participe alors aux décisions concernant les orientations de l'établissement, les aménagements, la restauration... et tout autre projet, ainsi que les moyens pour y parvenir qui font l'objet de discussions constructives lors des réunions. Les représentants de l'**APEL-FAJE** ont donc la possibilité de faire part de leur point de vue et de défendre les convictions de l'Association.

Le Bureau de l'**APEL-FAJE**



Nathalie IMBERT
Secrétaire



Julie DELWAULLE
Présidente

Christophe CORBOEUF
Trésorier



APEL-FAJE est présente tout au long de l'année pour diverses missions, comme :
Les Journées Portes Ouvertes,
Les rentrées des Classes,
Le Concours des Crèches de Noël,
La Semaine des APEL,
La sensibilisation et la prévention de la santé,
La Fête de fin d'année...

Faire parti de l'**APEL-FAJE** est aussi un moyen de recevoir diverses informations sur la scolarité, la famille... au cours de l'année, maintenir **un lien de communication**, et surtout prendre part activement dans l'éducation de ses enfants en s'investissant dans la dynamique du Campus..

C'est grâce aux adhésions et à la participation de parents volontaires,

voulant agir bénévolement dans l'Association, que de multiples activités peuvent et pourront être réalisées.
Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons créer de belles initiatives.



Vous pouvez nous écrire à : schristophe.masseube@apel32.fr
et vous pouvez adhérer ou nous soutenir

directement sur :



Pastorale

Éduquer à la Vie en référence aux valeurs de l'évangile



Dans son action éducative, l'école lasallienne (fondée par Jean-Baptiste de la Salle) cherche à conjuguer l'effort du progrès culturel et humain avec l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, dans le respect des croyances et du cheminement de chacun.

Nous avons le souci de faire grandir le jeune dans toutes les dimensions de la personne et de lui faire découvrir les valeurs évangéliques qui peuvent donner sens à son projet de vie. Nous les accompagnons, tout au long de l'année, et dans tous les actes de la vie de tous les jours, à discerner pour éclairer leur choix (*Cf. le Code de vie*).

UN THÈME DE L'ANNÉE :

Ce thème d'année nourrit toutes nos actions et permet de donner du sens et de la cohérence aux propositions éducatives, pédagogiques et pastorales de l'année.

POUR LE COLLÈGE

Proposition de la confirmation en classe 3^e, de la Profession de foi en 5^e, du baptême et de la première communion à tous ceux qui en font la demande.

Cela entraîne une participation régulière à toutes les rencontres, temps forts qui peuvent se dérouler sur un week end. La Confirmation se célèbre à la Pentecôte, la Profession de foi et la 1ère Communion en juin, les baptêmes le soir de la Veillée Pascale.

POUR LE LYCÉE

Temps fort de réflexion, échanges, témoignages par niveau de classes

Proposition de la confirmation, du baptême et de la première communion à tous ceux qui en font la demande.

Cela entraîne une participation régulière à toutes les rencontres, temps forts qui peuvent se dérouler sur un week end. La Confirmation se célèbre à la Pentecôte, la Profession de foi et la 1ère Communion en juin, les baptêmes le soir de la Veillée Pascale.

POUR TOUS LES ÉLÈVES ET LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE

- Des célébrations qui ponctuent l'année : rentrée, Noël, carême ou Pâques.
- Du partage par la mise en place d'actions de solidarités
- La participation aux rencontres du réseau Lasallien
- La proposition de la messe chaque semaine ainsi que la mise en place de groupes de réflexion ou de prière
- Pour les internes permanents, une organisation est mise en place afin de leur permettre de se rendre à la messe.

CONTACT

Bernard VANDEN BERGHE



06 89 57 56 11



b.vandenberghel@lasallesaintchristophe.com

Informations

CONTACT AVEC L'ÉDUCATEUR DE SUIVI

Le nom de l'éducateur référent ainsi que son numéro de téléphone portable et son adresse mail vous seront communiqués à la rentrée :

Lors des réunions d'accueil à l'amphithéâtre, sur Pronote, sur le site du Campus, par les éducateurs eux-mêmes lors du premier appel de chaque famille des enfants dont il a la charge.

TABAC / CIGARETTE ÉLECTRONIQUE (PUFF INTERDITE)

Le tabac nuit à la santé, mais nous sommes confrontés à cette question vis-à-vis des jeunes fumeurs. Le tabac est interdit au Campus.

Cependant, lorsque les parents sont conscients de la difficulté pour leurs enfants (à partir de la 2nde) de ne pas fumer, et conscients du choix éducatif réalisé, ils peuvent prendre rendez-vous auprès de Madame Céline ESTELA (c.estela@lasallesaintchristophe.com) pour demander une autorisation de sorties journalières au cours de laquelle la cigarette est autorisée.

Cette autorisation est soumise à des règles très précises : passez à la vie scolaire le jour de la rentrée pour la remplir et consulter le règlement.

CARTE TURBO SELF

Pour le passage au self et l'accès à l'internat une carte magnétique « turbo self » sera remise à votre enfant.

Cette carte est remise à chaque élève pour la **durée de sa scolarité au Campus**. A chaque perte ou carte abîmée ou non fonctionnelle, elle sera remplacée et facturée **10 €** à la famille. En début d'année, l'élève revenant au Campus avec sa carte Turbo Self doit l'actualiser à la borne d'entrée de son internat pour la rendre fonctionnelle.

COMMENT JOINDRE UN ÉLÈVE ?

Vous pouvez contacter votre enfant :

- par courrier : il est distribué tous les jours
- sur le téléphone portable de votre enfant : sur les heures autorisées (le matin avant 8h30, aux récréations pour les lycéens et après 16h45 en dehors du temps d'étude).
- sur le téléphone de l'éducateur de suivi : il peut permettre à l'enfant de vous joindre, MAIS, c'est à vous de rappeler votre enfant.

LE TÉLÉPHONE PORTABLE

Votre enfant peut avoir un téléphone portable cependant, son utilisation est encadrée :

- au **collège** il est relevé à 8h30, lors de la première heure de cours et rendu à la fin de l'étude vers 19h sauf les externes et demi pensionnaires qui le récupèrent à 16h45. Il est ensuite relevé au coucher. Il est rendu à la sortie de l'internat le matin.
- en **2^{nde}** et **1^{ère}** il est relevé au moment du coucher et rendu à la sortie de l'internat le matin.
- une charte utilisation du téléphone est mise en place pour les classes de Terminales pour préparer à leur gestion autonome de futurs étudiants.

La responsabilité de l'école ne peut être engagé en cas de perte, de vol ou de casse.

Absences et retards

GESTION DES ABSENCES - Démarche à suivre

- **Absence imprévue** : la famille informe l'établissement dès le début des cours, par téléphone à la vie scolaire au **05 62 66 98 16** au **06 29 50 32 75**. Un justificatif doit suivre par mail **viescolaire@lasallesaintchristophe.com** ou par courrier.
- Dès son retour, l'élève passe à la vie scolaire signaler sa présence et remettre un justificatif.
- Il doit mettre tous ses cours à jour dans la semaine.
- Les absences injustifiées peuvent donner lieu à une déclaration par l'établissement aux autorités compétentes.

GESTION DES RETARDS

Aucun retard en cours n'est toléré.

AUTORISATION DE SORTIE

Aucune autorisation de sortie ne peut avoir lieu en semaine, sauf le mercredi selon modalités ci-dessous. Toutes les autorisations de sortie doivent être transmises à Céline ESTELA par mail c.estela@lasallesaintchristophe.com avant 18h le lundi.

LE MERCREDI

- **Aucune autorisation de sortie n'est donnée pour les élèves internes de collège et de 2^{nde} sauf pour problèmes de santé ou de retour au domicile pour raisons familiales.**
- Pour les élèves de 1^{ère} et Terminale Remplir le formulaire « sortie du mercredi » (disponible sur le site). Elle peut être refusée au vu du comportement ou du manque de travail de l'élève concerné.
- Les élèves doivent signaler leur retour à la vie scolaire.

LE WEEK END

Remplir le formulaire « sortie du week end » (disponible sur le site du Campus). **Il est à remettre le lundi qui précède.** La sortie peut-être refusée au vu du comportement ou du manque de travail de l'élève concerné.

Procédure d'accès aux notes

Constats, suivi élève et cahier de texte

Un identifiant, un mot de passe et une procédure vous seront envoyés pour vous permettre d'accéder au site Pronote.

Votre enfant recevra également un identifiant et un mot de passe afin de pouvoir se connecter pour accéder à ses résultats et à d'autres informations le concernant (réunion parents/professeurs, actualités du Campus, bulletins, certificat de scolarité, etc.)



En cas de non réception ou de perte, vous pourrez envoyer un mail de demande d'accès à Pronote à pronote@lasallesaintchristophe.com

Internat

de semaine
et permanent

L'internat est un lieu où chacun doit se sentir bien et en sécurité. Il faut du temps pour permettre à l'internat de devenir un lieu où « il fait bon vivre », véritable école de la camaraderie, de l'amitié, de l'encouragement mutuel, du respect et de la vie en société.

Pour cela, des règles de vie y sont fixées avec une discipline, admise et comprise. Il est important que le jeune comprenne le cadre et ne soit pas dans une démarche de négociation constante pour satisfaire ses envies.

Les relations adultes - jeunes doivent aider à se comprendre pour mieux vivre les exigences, à être partie prenante des décisions pour trouver ou retrouver une motivation nouvelle, source de réussite et de bien être.

IMPORTANT

L'école a mis les moyens de sécurité en place (casiers à code, armoires à cadenas, armoire spécifique dans la chambre de l'éducateur). Si l'enfant range ses affaires et ferme systématiquement, aucun vol n'est possible.

La responsabilité de l'école ne peut donc être engagée pour toute perte ou disparition de vêtements, linges, chaussures et objets de valeur (téléphone portable, ordinateur, MP3, etc...).

Il est recommandé de ne pas confier aux jeunes des objets de valeur et des sommes importantes d'argent.

Les élèves ne sont pas autorisés à ramener des appareils électriques de type (chauffage, bouilloires, cuiseurs, ...). Un état des lieux (literie, placard, etc.) sera effectué lors de la rentrée. Toute dégradation sera facturée à la famille.

UN PACK LITERIE est proposé à la vente au prix de 130€. Il est nécessaire de le commander via le dossier d'inscription.

CHAMBRE : L'établissement attribuera une chambre dans l'un des bâtiments d'internat en fonction de l'organisation de l'année scolaire (des changements peuvent être réalisés sur décision des éducateurs).

le trousseau

pour les élèves
internes de semaine

La composition du trousseau est laissée à l'appréciation des familles, elle doit être suffisante. L'identification précise du propriétaire (nom et prénom) est obligatoire.

LITERIE 90*200

Pour 1 personne, à apporter :

- Obligatoirement un protège matelas (ou alèse) imperméable
- Couette ou couvertures,
- Draps housse (dimension 90*200),
- Oreiller ou traversin
- Housse de couette ou drap

L'entretien du linge est pris en charge par les familles.

LINGERIE

- Pantoufles ou claquettes obligatoires pour l'internat
- Pyjamas et affaires de toilette
- Petit **cadenas** avec 2 clés pour armoire : 1 pour les collégiens / 2 pour les lycéens
- Cintres et vêtements
- Un sac pour le linge sale
- Tenue de sport : tee-shirt, short, chaussures de sport, survêtement.
- Pour les sports collectifs (rugby, foot, ...) prévoir une deuxième tenue.
- Déodorants sticks ou à bille, **les sprays sont interdits**

le trousseau pour les élèves internes permanents

La composition du trousseau est laissée à l'appréciation des familles, elle doit être suffisante. L'identification précise du propriétaire (nom et prénom) est obligatoire.

LITERIE 90*200

Pour 1 personne, à apporter :

- Obligatoirement un protège matelas (ou alèse) imperméable 90*200
- 1 couette et/ou 1 couverture chaude pour l'hiver et 2 housses de couette
- 2 Draps housses (dimension 90*200),
- 1 oreiller ou traversin et 2 taies d'oreiller ou traversin

TOILETTE

- 2 sets de toilette (serviettes et gants)
- 1 nécessaire de toilette (gel douche, shampoing, dentifrice, brosse à dents, peigne, ...)
- Déodorant à bille ou stick (les sprays sont interdits)
- 2 Peignoirs

LINGERIE

- Linge de corps en quantité suffisante pour se changer tous les jours (slip, chaussette, tee-shirt, ...) pour environ 10 jours.
- Pyjamas
- Tenue de sport : tee-shirt, short, chaussures de sport, survêtement.
- Pour les sports collectifs (rugby, foot, ...) prévoir une deuxième tenue.
- Pour la saison de ski, prévoir le nécessaire et des vêtements chauds.
- Pour les sorties piscine, prévoir un maillot de bain (slip), un bonnet de bain et une serviette de bain.

DIVERS

- Pantoufles ou claquettes **obligatoires** pour l'internat
- 2 petits **cadenas** avec 2 clés, pour armoire et bureau
- Cintres et vêtements
- Manteau ou anorak
- Un filet pour le lavage

L'entretien du linge est pris en charge par le Campus.

Guide pratique internat permanent

Voici quelques précisions pratiques pour permettre à votre enfant de vivre au mieux son temps d'internat au Campus La Salle Saint-Christophe :

PAPIERS D'IDENTITÉ

Votre enfant doit déposer ses papiers d'identité à la vie scolaire dès son arrivée. Ils seront déposés dans un coffre, en sécurité, dans un dossier à son nom. Si vous souhaitez que votre enfant garde ses papiers sur lui, merci d'adresser une décharge par mail : viescolaire@lasallesaintchristophe.com

LINGE

Chaque semaine, votre enfant pourra faire laver son linge et le sécher. Un ordre de passage sera établi. Chacun a droit à une machine à laver et à un sèche linge par semaine. Nous ne gérons pas le linge devant passer au pressing.

Nous vous demandons d'**apposer le nom de votre enfant sur le linge** afin d'éviter les pertes de vêtements, notamment au moment des lessives.

Un fer à repasser est disponible pour celles et ceux qui souhaitent repasser leur linge. Le campus ne sera pas tenu responsable d'éventuels ennuis (habits qui rétrécissent, changement de couleur...).

MÉDICAL - cf fiche "espace santé" p.26

Il est important de **nous laisser votre numéro de téléphone et de veiller à nous signaler tout changement.**

Le règlement des frais engagés doit être rapide. Une somme d'argent devra obligatoirement déposée à la vie scolaire pour **frais médicaux (100€ pour les internes et 200€ pour les internes permanents)**. L'envoi des justificatifs sera réalisé au fur et à mesure pour vous permettre un remboursement rapide.

En cas d'hospitalisation, le nécessaire sera fait en coordination avec le médecin.

Tous les suivis chez un kinésithérapeute, un psychologue, un orthophoniste etc. peuvent être mis en place dans la limite des places disponibles. La famille finance les consultations et les transports occasionnés, (si facturés par l'établissement, vous serez prélevés).

Fournir une attestation « couverture médicale » valable en France pour les élèves de nationalité étrangère et la carte européenne de santé pour les ressortissants européens (cf page 26).

ACHATS DIVERS

Le week-end, en fonction des activités prévues, des sorties peuvent être réalisées et parfois du shopping. Un camion épicerie vient sur le Campus tous les vendredis à 16h30 afin de permettre les achats de première nécessité.

COMMUNICATION - cf "Comment joindre un élève" p.21

En cas d'urgence, appeler directement la vie scolaire 05 62 66 98 16 et le weekend l'animation 06 15 28 38 86.

Par sa session informatique, votre enfant pourra communiquer par mail, voire par Webcam (suivant la salle, le poste utilisé et le planning individuel d'utilisation), à condition qu'il respecte les protocoles d'utilisation des outils informatiques.

Le courrier et les colis sont distribués au quotidien. Il est important de les expédier à l'adresse de l'école en mentionnant bien le nom et la classe de votre enfant. A l'ouverture du colis par votre enfant, une vérification du contenu du colis sera réalisée par un adulte.

ARGENT DE POCHE POUR LES INTERNES PERMANENTS

Merci de prévoir dès la rentrée, une somme supplémentaire pour répondre aux besoins éventuels : achat d'un billet de train, autre... Ceci simplifiera le travail administratif.

Aucune avance d'argent ne sera réalisée par l'école.

• DÉPÔT INITIAL :

Dès la rentrée, vous pouvez nous confier l'argent de poche de votre enfant en le déposant à la vie scolaire. Ce dépôt pourra couvrir l'ensemble des besoins annuels.

• DISTRIBUTION :

Le jour de la rentrée, vous préciserez les consignes de distribution (rythme et montant).

La distribution sera réalisée chaque vendredi.

Si à titre exceptionnel, vous désirez augmenter la somme définie en début d'année, merci de nous le signaler par mail le lundi qui précède la distribution à viescolaire@lasallesaintchristophe.com .

• RÉAPROVISIONNEMENT :

Il se fera soit :

- par **virement** sur le compte bancaire du Campus (RIB ci-dessous) à chaque retour de vacances scolaires (*nous n'acceptons pas les transferts d'argent par Western Union*). **Merci de saisir dans le libellé** « NOM, Prénom de l'élève + ARGENT DE POCHE »

Pour le réapprovisionnement de l'argent de poche du Vendredi, vous devez impérativement effectuer le virement le **Lundi précédent**.

- par dépôt en espèces à la vie scolaire uniquement par l'adulte accompagnant le jeune (parents, grands-parents, amis...).

Pour des raisons de sécurité, les dépôts en espèces ne doivent pas être remis directement par votre enfant.



Lorsque vous effectuerez un réapprovisionnement, merci d'envoyer un mail à :

- viescolaire@lasallesaintchristophe.com (responsable de la distribution de l'argent de poche)
- m.roucolle@lasallesaintchristophe.com (service comptabilité)

*Le virement devra se faire sur le compte bancaire du Campus,
(Crédit Agricole Pyrénées Gascogne FR76 1690 6230 0001 7045 9226 132 BIC AGRIFRPP869).*

Espace santé



06 24 75 00 08

HEURES D'OUVERTURE

- Matin :** 8h à 8h25 (sauf lundi) et de 10h25 à 10h40
- Après midi :** 12h35 à 13h40, 15h35 à 15h50, 16h45 à 18h

De préférence, appeler l'assistante sanitaire en dehors des horaires mentionnés ci-dessus. Pendant le reste de la journée, en cas de nécessité, l'assistante sanitaire peut être jointe.

L'Espace Santé de Saint-Christophe est un lieu d'accueil, de consultation et de soins. Il répond au double but de dispenser aux élèves les soins nécessaires pour leur permettre de reprendre les cours le plus rapidement possible et de les écouter dans leurs soucis quotidiens.

L'assistante sanitaire agit en s'appuyant sur l'avis médical des professionnels de santé des cabinets médicaux de Masseube ou Seissan. Elle effectue les petits soins, accueille et écoute les élèves le nécessitant, pratique les gestes d'urgence qui s'imposent en cas d'accident ou autres situations d'urgence, prévient, après accord du Chef d'Établissement, ou de son représentant, les services d'urgence ou le médecin. **Veillez à ne pas vous déplacer tant que vous n'avez pas eu l'aval de l'adjoint de direction en charge de la vie scolaire.**

Les parents doivent obligatoirement **signaler à l'assistante sanitaire tous les traitements médicaux** (prise de médicaments, soins...). Ils doivent joindre **l'ordonnance justificative** (et/ou le renouvellement d'ordonnance). **Aucun médicament ne doit être gardé par les élèves.** L'assistante sanitaire veille au bon déroulement du traitement. Tout déplacement pour raison médicale (tout professionnel de santé ou para-médical) est organisé par l'espace santé et reste à la charge de la famille à hauteur de 1 €/ km parcouru par le biais d'une facturation spécifique (quel que soit le régime de l'élève). Nous vous informons que les déplacements médicaux hors secteur Masseube peuvent être assurés par la Compagnie de Taxi-ambulance Bourgeois, partenaire depuis de nombreuses années.

En dehors des heures d'ouverture de l'espace santé, les médicaments sont confiés à l'éducateur d'internat de chaque enfant par l'assistante sanitaire.

Tout suivi médical reste à la charge de la famille (médecin, professionnel de santé et pharmacie). A cet effet, une avance de trésorerie doit être déposée dès le jour de la rentrée à l'espace santé, soit 100 € pour les internes ou 200 € pour les internes permanents, en espèces ou par chèque à l'ordre du Campus La Salle Saint-Christophe.

Veuillez fournir impérativement la **photocopie de l'attestation de sécurité sociale** et de votre **mutuelle complémentaire**. À partir de 16 ans, nous vous demandons de munir votre enfant de sa carte vitale. Si vous le souhaitez, celle-ci peut-être remise à l'espace santé où elle sera conservée durant l'année scolaire et remise à votre enfant en cas de besoin.

Pour les élèves non affiliés à la sécurité sociale française, il est obligatoire de fournir une attestation santé.



CGEA STUDENT CARE
www.expat-care.com

SOINS SPÉCIFIQUES

Pour toute consultation chez un spécialiste, une autorisation parentale doit être envoyée par mail.

- Kinésithérapie, ostéopathe et orthophonie (dentiste pour les internes permanents uniquement) :** prendre contact, en début d'année scolaire, avec l'assistante sanitaire.
- Les régimes alimentaires** obligatoires pour raisons de santé sont possibles sous la surveillance du personnel du pôle sanitaire et santé et en accord avec le service restauration.
- Les dispenses de sport** sont uniquement délivrées par le médecin : fournir un certificat médical. Les dispenses «occasionnelles» fournies par les parents ne seront plus prises en compte par les professeurs d'E.P.S. au-delà de deux jours.

Activités sportives et culturelles

ACTIVITÉS GRATUITES

AU CAMPUS, NOTAMMENT LE MERCREDI APRÈS-MIDI

Temps de **détente** et de **convivialité** mais aussi d'engagement. Chaque élève est invité à participer, animer, mettre en place une activité de **détente, de loisir, culturelle, sportive, artistique...**

Les activités varient au fonction du temps et de la période de l'année.

Nous proposons également des entraînements de Rugby et de Football encadrés par des éducateurs diplômés un soir par semaine. Toutes ces activités sont **gratuites**.

BOXE



VTT



BASKET



FOOT



RUGBY



AS MULTISPORTS



CINEMA AMPHI



BAFA



ECO-CITOYEN



BABYFOOT BILLARD



PARTENARIATS SPORTIFS ET CULTURELS

AVEC DES CLUBS LOCAUX

Le Campus est également riche de ses partenariats avec les associations sportives du territoire qui réalisent leur activité au sein ou à proximité du Campus. Vous trouverez la liste des clubs et les modalités d'inscription sur notre site internet.

L'inscription est à effectuer avant la rentrée scolaire, et les clubs demandent un engagement à l'année. Attention, certaines activités sont soumises à un nombre minimal d'inscrits, et ne pourront pas être proposées si le seuil n'est pas atteint.

DANSE



NATATION



FOOT FÉMININ-MASCULIN



EQUITATION



ECOLE DE MUSIQUE AU CAMPUS



GOLF



JUDO



TENNIS



RUGBY





05.62.66.98.20



2192 route de Saint-Christophe
32140 Masseube



contact@lasallesaintchristophe.com
www.campuslasallesaintchristophe.fr